

Fiche de poste

PSYCHOLOGUE

1. Identification du poste

Fonction	Psychologue
Service	Pédiatrie
Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière	10P10
Correspondance statutaire	Catégorie A

2. Présentation de l'établissement

Situé sur le territoire de santé du Littoral, le Centre Hospitalier Alexandra Lepève de Dunkerque est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend, outre le Centre Hospitalier Alexandra Lepève de Dunkerque, le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys

Le CHD est un établissement de santé certifié par la HAS : mention Qualité des soins confirmée.

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, le CHD propose :

- des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,
- les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie au sein de la maternité,
- un hébergement médico-social (EHPAD)
- un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI et IFAS)
- un Centre de Planification Familiale
- un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

La capacité d'accueil du CHD s'élève à 761 lits et places, dont 476 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation : 259 000 000 €.

Le CHD emploie, en 2024, 1970 professionnels non médicaux et 247 professionnels médicaux.

→ Les psychologues de l'hôpital sont regroupés en collège et travaillent en collaboration.

3. Mission et activités

Préambule

Le service de pédiatrie générale regroupe les activités d'hospitalisations et de consultations pour les enfants de 1 mois à 18 ans. Il dispose d'un service d'urgences pédiatriques.

Mission générale

Poste de psychologue intervenant 2 ou 3 jours par semaine auprès d'enfants et adolescents suivis au sein du service de pédiatrie, et ce, dans le cadre de consultations externes **en neuropsychologie**, sur demande des pédiatres du service, **et d'hôpitaux de jour pluridisciplinaires avec une orientation en neuropsychologie**.

Activités

- Evaluation neuropsychologique
- Évaluation psychologique, et prise en charge des patients hospitalisés dans le service de pédiatrie, à la demande des pédiatres du service, à l'exception des patients relevant de l'espace adolescents, de l'APMJ et/ou de l'UAPED.
- Accompagnement psychologique des patients relevant du service de pédiatrie et de leur famille à l'issue de leur hospitalisation ou sur demande des pédiatres.
- Proposer des recommandations d'accompagnement et des orientations personnalisés.
- Elaboration d'un travail thérapeutique précis répondant aux besoins des patients et de leur famille.
- Participer au travail de synthèse, à la coordination du projet de soins.
- Participation à l'élaboration des projets d'ETP et à leur mise en œuvre.
- Travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- Participer aux réunions de synthèse pluridisciplinaires, hebdomadaires et mensuelles, organisées par le service.
- Pouvoir accueillir, encadrer et former des étudiants stagiaires.
- Participer, s'informer et se former régulièrement aux actualités scientifiques concernant le champ de la psychologie et/ou les pathologies rencontrées.
- Réaliser un rapport d'activité et le restituer annuellement au chef de service.
- Travailler en liaison avec les réseaux de villes, écoles et associations (CMPP, PMI, psychiatres, psychologues libéraux) pour le suivi ou la réorientation des patients le cas échéant.

4. Compétences requises

Conditions d'accès au poste

- Master 2 de psychologie, option neuropsychologie.
- Expérience auprès d'enfants souhaitée.
- Spécialités appréciées : *neuropsychologie*, psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie du développement.
- Expérience auprès d'enfants souhaitée.

Savoirs-faire requis

- Être formé(e) à la psychologie de l'enfant (développement normal et pathologique).
- Maîtrise théorique et pratique des outils d'évaluation neuropsychologique de l'enfant âgé de 2 à 18 ans.
- Connaissances du développement global de l'enfant.

- Connaissances dans les domaines des troubles neurodéveloppementaux, du handicap et de la maladie chronique.
- Connaissances en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.
- Capacités cliniques, rédactionnelles et relationnelles.

Savoir-être requis

- Aptitude à travailler en milieu pédiatrique.
- Aptitude au travail autonome et pluridisciplinaire.
- Qualités rédactionnelles.
- Ethique professionnelle et respect du code de déontologie des psychologues.
-

5. Position dans la structure

Liens hiérarchiques

Au niveau institutionnel, le psychologue est sous la responsabilité du chef d'établissement, représenté par la Directrice des Ressources Humaines.

Liens fonctionnels

Sur le plan fonctionnel, le psychologue est sous la responsabilité du médecin chef de service de pédiatrie. Ses missions de psychologue s'exercent au sein du service de pédiatrie et s'articulent avec les équipes de soin et les projets thérapeutiques individualisés.

Dans le cadre de sa compétence professionnelle et de la nature de ses fonctions, le psychologue est responsable, en toute autonomie, du choix et de l'application de ses modes d'intervention, des méthodes et techniques qu'il conçoit et met œuvre, ainsi que des avis qu'il formule.

6. Contraintes de fonctionnement

Temps de travail

- Temps partiel – 0.5 ETP
- Repos fixe samedi et dimanche – RTT - Forfait cadre.
- Tiers temps Formation Information Recherche (FIR).

7. Nature et niveau de formation

- Master 2 de psychologie, option neuropsychologie
- Spécialités appréciées : psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie du développement.
- Expérience auprès d'enfants souhaitée.